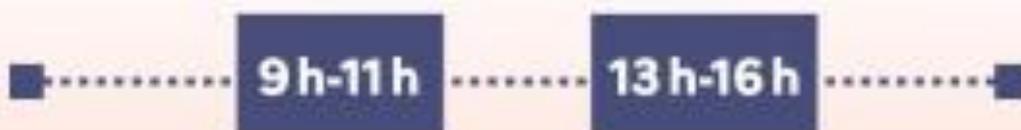


ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES,  
RÉGIONALES  
et aux assemblées de Corse,  
de Guyane et de Martinique  
20 et 27 juin  
2021

Pour voter,  
les bons gestes  
à adopter

Privilégiez les heures de moindre affluence



ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES,  
RÉGIONALES  
et aux assemblées de Corse,  
de Guyane et de Martinique  
20 et 27 juin  
2021

Votre bureau  
de vote s'adapte



File d'attente  
prioritaire pour  
les personnes  
vulnérables



Point d'eau avec  
savon ou gel  
hydroalcoolique  
mis à disposition



Port du masque  
obligatoire pour  
les membres du  
bureau de vote  
et les électeurs



Trois électeurs max.  
dans le bureau de  
vote ou six électeurs  
dans un bureau de  
vote mutualisé

